

Questions orales

Canada a fait savoir qu'il créerait un office de développement coprésidé par un représentant des syndicats, le vice-président du Congrès du travail du Canada, M^{me} Carr, et un porte-parole des entreprises, M. Paul Martin de Canada Steamship Lines. Il s'agira d'un office chargé de donner des conseils sur la politique industrielle. J'ai déjà eu des discussions avec des représentants de syndicats d'un peu partout au Canada pour savoir s'ils veulent participer à l'évaluation directe de certaines applications. Jusqu'à présent, les représentants syndicaux que j'ai contactés refusent unanimement de participer à de telles évaluations en raison des renseignements confidentiels qui viennent des sociétés.

LA PERTE D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, je suis persuadé que le ministre ne voulait pas mal renseigner la Chambre. L'office dont on a annoncé la création la semaine dernière avait un caractère consultatif. Pour ma part, je m'intéresse ici au droit qu'ont les travailleurs, menacés par des changements technologiques dans leur entreprise, de se prononcer sur les conséquences de ces changements dans leur milieu de travail.

● (1430)

Je m'adresse à qui veut répondre, le ministre ou son collègue des Finances. Il y a moins d'un an, un rapport ministériel avisait le gouvernement que d'ici à 1990, les changements d'ordre technologique toucheraient littéralement des centaines de milliers de travailleurs. Veut-il nous garantir qu'il s'appliquera à protéger les droits des travailleurs ainsi touchés, allant s'il y a lieu jusqu'à présenter au Parlement un projet de loi en vue de garantir que les changements technologiques seront profitables aux travailleurs et qu'ils n'auront pas pour seul résultat d'accroître les bénéfices des sociétés?

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, j'apprécie les propos du chef du Nouveau parti démocratique. Je le renvoie à ma réponse à sa deuxième question. J'ai confirmé la création d'un office consultatif; quant à savoir si les travailleurs auront leur mot à dire dans l'évaluation des applications, j'ai abordé cette question avec divers chefs syndicaux d'un bout à l'autre du Canada.

En confiant au groupe de travail les secteurs automobile, aérospatial, pétrochimique et forestier, nous voulions nous assurer que partout au Canada, les chefs syndicaux qui représentent l'ensemble des travailleurs syndiqués pourraient se prononcer sur les changements que nous prévoyons de même que sur les programmes que nous instaurons afin d'assurer la compétitivité de l'industrie canadienne. Le député admettra certainement que notre seul moyen de garantir des emplois d'un bout à l'autre du Canada est de faire en sorte que tous nos secteurs économiques seront compétitifs à l'échelle internationale.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DE DÉPUTÉS DE L'AUSTRALIE

M. le Président: J'ai l'honneur de signaler à la Chambre la présence à notre tribune de visiteurs de marque, M. Rodney Cavalier et Timothy Moore, députés au Parlement de l'Australie.

Des voix: Bravo!

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU MINISTRE DE LA SANTÉ DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

M. le Président: J'ai l'honneur de signaler à la Chambre la présence à notre tribune d'un visiteur de marque, l'honorable Gerald Sheehy, ministre de la Santé de la Nouvelle-Écosse.

Des voix: Bravo!

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU PRÉSIDENT INTERNATIONAL DES JEUNES CHAMBRES DE COMMERCE

M. le Président: J'ai l'honneur de signaler à la Chambre la présence à notre tribune d'un visiteur de marque, M. Joseph Murphy, président international des Jeunes Chambres de commerce.

Des voix: Bravo!

* * *

LE REVENU NATIONAL

ON DEMANDE LA PROJECTION PUBLIQUE DU FILM DE FORMATION PRÉPARÉ PAR LE MINISTÈRE À L'INTENTION DES VÉRIFICATEURS

L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Il n'est pas sans savoir que depuis quelques semaines, je demande au ministre du Revenu national dans des questions de faire voir le film de formation intitulé «The Investigative Approach to Auditing» aux députés que la question intéresse et aux représentants de la presse sur la colline du Parlement. Le ministre a répondu qu'il n'était prêt à montrer le film qu'aux députés, à huis clos, en excluant la presse. Cette situation absurde est tout à fait contraire à l'esprit de la liberté de l'information.

Le premier ministre suppléant va-t-il maintenant enjoindre au ministre du Revenu d'organiser la projection publique de ce film pour que nous sachions quel genre de document sert à former les vérificateurs? Qu'est-ce que le ministre et le gouvernement ont à cacher? Ne va-t-il pas maintenant prendre des dispositions?

L'hon. Jean-Luc Pepin (premier ministre suppléant): Monsieur le Président, je n'ose pas mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce. Je suis un homme trop prudent pour ce genre de chose. Il pourrait y avoir des circonstances que j'ignore. Je ne peux que promettre à mon collègue d'avoir une conversation amicale avec le ministre du Revenu national pour voir ce que je peux faire.

M. Hnatyshyn: Il ne peut y avoir d'autre raison que le désir du gouvernement de garder toute cette affaire secrète.